083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



# La CAVEM devient Estérel Côte d'Azur Agglomération

# 2020 RAPPORT D'ACTIVITÉS

AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE

Publié Les Adréts de l'estérel - fréjus - puget sur argens - roquebrune-sur-argens - saint-raphaël

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# **SOMMAIRE**

5	ÉDITO du Président	
6	Le territoire	
8	Les élus	
	LE PACTE DE GOUVERNANCE ce fondateur de la nouvelle mandature	
	UNE INSTITUTION  i soutient le dynamisme et l'attractivité du territoire  Développement économique  Emploi, formation et enseignement supérieur  Tourisme  Agriculture  Culture	13 13
	→ Sports	15
	→ Numérique	15
	UNE INSTITUTION  bilisée au service des habitants	
	→ Transport et mobilité	18
	→ Habitat	18
	Propreté et valorisation des déchets	19
	Hygiène et santé	20
	Solidarité, associations et politique de la Ville	20
	UNE INSTITUTION  i protège	
	→ Inondations	22
	Eau et assainissement	22
	→ Environnement	23
	→ Aménagement	24
	→ Foncier et travaux	24
	DES MOYENS  a hauteur des enjeux	
	→ Finances	26
	Secrétariat général	27
	Ressources humaines	28
	→ Informatique	29
AR Prefe	→ Commande publique	29
083-200035319-2021062 Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021	23-C_20210615_70-DE	

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



# **AGIR POUR LE TERRITOIRE**

L'année 2020 aura vu, pour notre Communauté d'agglomération, le renouvellement du conseil communautaire et la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Je l'ai souhaitée dépassant les clivages politiques pour que tous les maires démocratiquement élus puissent pleinement participer à la vie de l'institution. Ceci dans l'objectif premier de répondre au mieux aux attentes de l'ensemble de la population de nos cinq communes.

Mais l'année écoulée a également été marquée par une crise sanitaire sans précédent, face à laquelle la Communauté d'agglomération aura été particulièrement présente. En premier lieu auprès des acteurs économiques touchés par les fermetures et les pertes de chiffre d'affaires. C'est ainsi que nous avons voté l'exonération partielle de la CFE pour les entreprises pour lesquelles cette possibilité était ouverte par l'État, participé au fonds « COVID Résistance », qui a permis l'octroi de nombreux prêts à taux zéro, contacté l'ensemble de nos entreprises et proposé des mesures d'accompagnement. Nous avons également préparé la création, qui s'est opérée mi-janvier 2021, du centre de vaccination intercommunal aujourd'hui plus que jamais actif.

Parallèlement, dans tous les domaines du quotidien au cœur des compétences de notre institution, et comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, nous avons continué à agir au service des habitants, de l'habitat à la collecte des déchets ménagers, du transport à la lutte contre les inondations, de la préservation de l'environnement à la politique de la ville, pour ne prendre que ces exemples. Et nous avons également commencé à travailler à d'importants investissements, plus que jamais nécessaires en cette période, pour continuer à structurer notre territoire et le rendre encore plus dynamique, attractif et agréable à vivre.

Frédéric MASQUELIER

Fur line

Président d'estérel côte d'azur agglomération maire de Saint-Raphaël

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# Le territoire

CRÉÉE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE REGROUPE 5 COMMUNES: LES ADRETS DE L'ESTÉREL, FRÉJUS, PUGET SUR ARGENS, ROQUEBRUNE-SURARGENS, SAINT-RAPHAËL.

SUR 347 KM<sup>2</sup>, LE TERRITOIRE DISPOSE D'UN LITTORAL DE 51 KM ET DE 23 400 HA DE FORÊTS.

AVEC PLUS DE 114 000 HABITANTS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST LA DEUXIÈME AGGLOMÉRATION VAROISE PAR SA POPULATION. C'EST LE POUMON ÉCONOMIQUE DE L'EST-VAR GRÂCE NOTAMMENT À SES 2000 ENTREPRISES, SES 29 PARCS D'ACTIVITÉS ET SA FORTE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE. L'INSTITUTION DISPOSE DE COMPÉTENCES OBLIGATOIRES PRÉVUES PAR LA LOI ET DE COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES CONFIÉES PAR LES COMMUNES MEMBRES.

EN 2020, SON BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNE-MENT ÉTAIT DE 117 MILLIONS D'EUROS.



La CAVEM devient

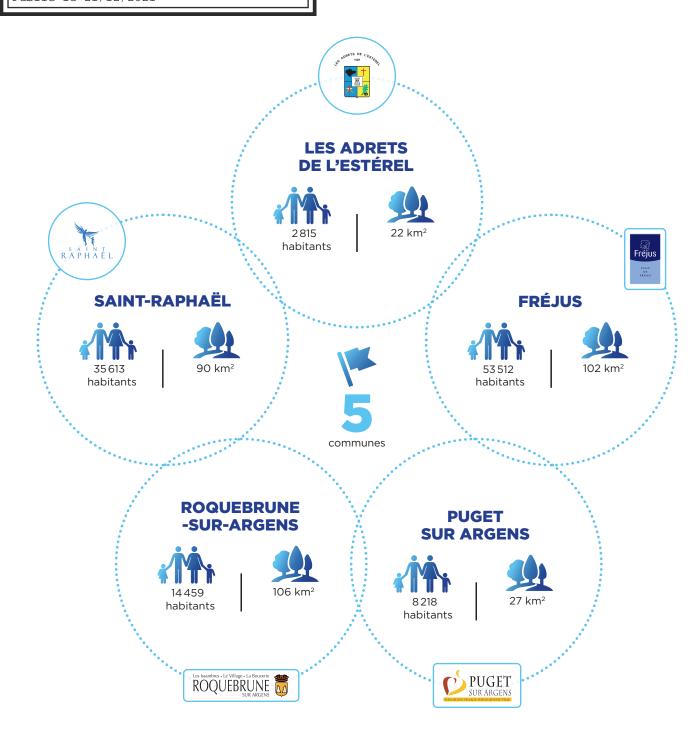
# AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

\_\_\_\_

Estérel Côte d'Azur Agglomération

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021





<u>habitants permanent</u>

# AR Prefecture



083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021Publié le 21/12/2021

# Les élus



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST ADMINIS-TRÉE PAR UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMPOSÉ DE 48 ÉLUS, ÉGALEMENT CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DIFFÉRENTES COMMUNES MEMBRES, ÉLUS LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

LE PRÉSIDENT, LES 14 VICE-PRÉSIDENTS ET LES 3 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS COMPOSENT LE **BUREAU COMMUNAUTAIRE QUI ASSURE CERTAINES** COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

LE 11 JUILLET 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉLU FRÉDÉRIC MASQUELIER PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.



La CAVEM devient

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

AR Prefecture

Estérel Côte d'Azur **Agglomération** 

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021



LE PRÉSIDENT

# Frédéric MASQUELIER

Maire de Saint-Raphaël



1ER VICE-PRÉSIDENT **David RACHLINE** Maire de Fréjus



2<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT **Paul BOUDOUBE** Maire de Puget sur Argens



3<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT Jean CAYRON Maire de Roquebrune-sur-Argens



4<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT Jean-Paul REGGIANI Conseiller municipal des Adrets de l'Estérel

5<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT

# **Gérard CHARLIER DE VRAINVILLE**

Adjoint au maire de Fréjus

6<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

# **Martine BOUVARD**

Conseillère municipale de Roquebrune-sur-Argens

7<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT

### **Guillaume DECARD**

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

8<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT

# **Charles MARCHAND**

Adjoint au maire de Fréjus

9<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

Martine ARENAS Prefecture Adjointe au maire

**KAIDOMAR** 

Adio nte au maire de Saint-Raphaël

10<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT

### Stéphane ISEPPI

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

11<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

# **Brigitte LANCINE**

Adjointe au maire de Fréjus

12<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT

# **Christian BESSERER**

Conseiller municipal de Roquebrune-sur-Argens

13<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

# **JOSIANE CHIODI**

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

14<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENTE

# Françoise DELAUNAY-

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE **Annie SOLER** 

Conseillère municipale de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

# **Cédrick HUMBERT**

Adjoint au maire de Fréjus

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

# **Danièle LOMBARD**

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

083-200035319**d2Pupet2ur-Argen2**10615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# Le Pacte de gouvernance



ACTE FONDATEUR DE LA NOUVELLE MANDATURE, LE PACTE DÉFINIT LES MODALITÉS DE LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR LES 6 PROCHAINES ANNÉES AINSI QUE LES PRINCIPES ET OBJECTIFS QUI GUIDERONT SON ACTION DURANT CETTE MANDATURE. FAIT MAJEUR DE L'ANNÉE, LE PROJET DE PACTE A ÉTÉ INITIÉ EN SEPTEMBRE 2020. LE TEXTE FINAL A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021. CE PACTE DE GOUVERNANCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LES MAIRES DES 5 COMMUNES SUR LA BASE DES PROJETS EN COURS, DE BESOINS ÉTABLIS POUR CHAQUE VILLE ET D'UNE VOLONTÉ PARTAGÉE DE DONNER DU CORPS À UNE AMBITION POUR LE TERRITOIRE.

### LE PACTE DE GOUVERNANCE S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES:

Pour que les engagements pris dans le Pacte puissent être réalisés, l'institution agira comme une administration de mission et sera pilotée par objectifs mesurés en termes d'efficacité, de coûts et de délais. Ce changement d'approche va s'accompagner de la mise en réseau de ressources techniques et de la mutualisation de certaines fonctions support des 5 communes. Au-delà, le Pacte prévoit le regroupement, dans un nouveau siège, de l'essentiel des services de l'agglomération aujourd'hui éclatés sur un grand nombre de sites.

AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX HABITANTS EN PLAÇANT LE CITOYEN AU CŒUR DE L'ACTION DES AGENTS

# DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Pour soutenir le secteur du tourisme, le Pacte prévoit la valorisation du bord de mer dans le cadre d'un projet ambitieux de promenade. Cette portion du littoral représente quatre kilomètres et concerne trois des cinq communes du territoire. L'effort réalisé pour le tourisme va s'accompagner de la création d'un véritable Office de Tourisme Intercommunal. D'autres projets importants pour le territoire portent sur le nécessaire doublement de la RDN7 entre Puget sur Argens et Fréjus, la modernisation des parcs d'activités existants et la création de nouveaux parcs orientés vers l'accueil d'entreprises innovantes, à taille humaine. La poursuite des actions engagées dans le domaine de la formation post-bac, le développement d'un campus à l'étude sur le site fréjusien de la Base Nature et de nouvelles infrastructures sportives sont également prévus à l'horizon de la mandature.

# RENFORCER LA GESTION DES RISQUES, LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET LES SOLIDARITÉS

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la Communauté d'agglomération intervient directement dans la lutte contre les inondations. Dans ce domaine, la protection du secteur de la Palud à Fréjus, les ouvrages écrêteurs de crue de l'Aspé et de Vaulongue à Saint-Raphaël, la protection de la basse vallée de l'Argens, constituent des projets majeurs. D'autres sujets orientés vers la protection de l'environnement sont également traités comme les déplacements « doux » (vélo, covoiturage...), le soutien à l'agriculture locale et aux circuits courts, la valorisation des déchets... Enfin, une action volontariste sera poursuivie en matière de legement social, de soutien aux projets sociaux à vocation intercommunale et également de politique

ARe le le la radicalisation.

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

# UNE INSTITUTION qui soutient le dynamisme et l'attractivité du territoire

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST UNE MISSION PREMIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

CELA PASSE NOTAMMENT PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES ACTIONS POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION MAIS AUSSI PAR LA PROMOTION DES ATOUTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE, LA DYNAMISATION DE L'AGRICULTURE ET UN RAYONNEMENT CULTUREL ET SPORTIF POUR CONSTAMMENT RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ.



La CAVEM devient

Estérel Côte d'Azur Agglomération

AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



# Développement économique

29

parcs d'activités représentant 2000 entreprises et 10000 emplois

# 5208

artisans, commerçants, chefs d'entreprise sur le territoire

# 3077

établissements créés en 2020 dont 1784 nouvelles entreprises

# 107

prêts à taux zéro accordés grâce au fonds Covid-Résistance

# 826000€

décaissés par le fonds Covid-Résistance

# 34 %

de commerçants ont bénéficié du dispositif Covid-Résistance

### 24 %

de cafés hôtels-restaurants ont bénéficié du dispositif Covid-Résistance

# **176**

emplois sauvegardés

### 4000

entreprises contactées par la cellule de crise Le service Développement Économique offre, au quotidien comme dans les situations de crise, un accompagnement aux chefs d'entreprise et porteurs de projets. Il a aussi pour mission de développer l'attractivité économique du territoire et de renforcer son dynamisme. En 2020, le service a poursuivi ses acquisitions foncières pour le développement de nouveaux parcs d'activités.

Le service anime et développe un réseau partenarial avec les organismes d'appui et de financement des entreprises, les associations de parcs d'activités, les réseaux économiques voisins et les chambres consulaires, soit une vingtaine de partenaires. Ce réseau permet, par exemple, d'accompagner les porteurs de projets éligibles en les parrainant, de financer les microentrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire ou encore de soutenir de jeunes créateurs d'entreprise. Ce réseau partenarial est hébergé au Château Gallieni depuis mars 2020. Malgré l'impact de la crise sanitaire, la structure a reçu 966 visiteurs et organisé 47 ateliers de création d'entreprises, de présentation des dispositifs d'accompagnement, d'entretiens individuels, ou assemblées diverses.

Le service a organisé, le 29 septembre 2020, la 14° Journée de l'entrepreneur, qui a regroupé 330 participants autour du thème « Projeter mon entreprise vers l'avenir ». Il a refondu le « guide de l'entrepreneur », qui renseigne les créateurs d'entreprises, mais aussi les entreprises constituées, sur les accompagnements et les financements. Il s'articule autour de 3 thèmes : « J'ai une idée », « Je concrétise mon projet », « Je cherche du financement ». Le guide a été édité à 1 500 exemplaires.

Dès les premières semaines de la crise sanitaire, le service s'est particulièrement mobilisé pour venir en aide aux entreprises durement impactées par les mesures de fermeture et leur baisse d'activité. Un guichet unique a été créé pour accueillir physiquement les entrepreneurs au Château Gallieni. Une permanence téléphonique (numéro vert) a été mise en place afin de répondre aux interrogations des professionnels. Une équipe renforcée a appelé les 4000 établissements qualifiés de « non-essentiels » dont 1250 établissements relevant des activités de restauration et débits de boissons sur les 5 communes et a apporté les premiers renseignements sur les dispositifs d'aide. Une newsletter a été régulièrement envoyée aux présidents d'associations de commerçants ou des parcs d'activités...

La Communauté d'agglomération a par ailleurs mobilisé 240 000 € pour le fonds « Covid Résistance » permettant, avec la Région et la Banque des Territoires, d'accorder des prêts à taux zéro avec différé de remboursement. Elle a enfin adopté une mesure d'exemption partielle de la Cotisation Foncière des Entreprises, permettant aux entreprises des secteurs les plus impactés, définies par décret, de bénéficier d'une remise des 2/3 de leur contribution, la Communauté d'agglomération assumant la moitié du coût correspondant. ■

# AR Prefecture



# Emploi, formation et enseignement supérieur

La Communauté d'agglomération agit au quotidien en faveur de l'accès à l'emploi et du développement des formations supérieures sur son territoire. Elle assure ainsi directement, depuis 2019, les actions auparavant menées par la Maison de l'Emploi de l'Est Var et soutient la Mission locale intercommunale pour favoriser l'accès de tous à l'emploi. Elle organise des salons et des rencontres (forum formations et métiers, forum de l'emploi saisonnier...) pour mettre en relation offres et demandes d'emploi, une activité réduite en 2020 du fait de la crise sanitaire. La Communauté d'agglomération a par ailleurs créé, à Saint-Raphaël, le premier « Campus Connecté » de la région, en lien avec les services académiques et le monde universitaire, permettant à des étudiants de suivre des formations à distance et de bénéficier d'un tutorat. Elle développe des partenariats autour de projets de renforcement ou de création de nouvelles formations sur son territoire: Grande École Numérique, Centre Européen de Formation des Apprentis par l'Alternance, future École Hôtelière de Saint-Raphaël...

# 458075€

budget global du service

# 84739€

engagés directement dans les actions (Campus Connecté, Centre Européen de Formation des Apprentis par l'alternance, projet école hôtelière...)

# 200

entreprises partenaires

# 2500

participants sur les 4 temps forts organisés autour de l'emploi et de la formation

# 121

formations à distance proposées par le Campus Connecté pour 26 étudiants



# **Tourisme**

51 km de littoral et 23 000 ha de forêts s'épanouissent sur un territoire de 347,2 km². Pour valoriser ses atouts,

auprès d'une clientèle nationale et internationale et renforcer sa visibilité, la Communauté d'agglomération travaille étroitement avec l'association de promotion touristique du territoire Estérel-Côte d'Azur, qu'elle subventionne et à laquelle elle reverse une part de la taxe de séjour collectée. Aux côtés des offices de tourisme des stations classées (Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël), l'Office de Tourisme Intercommunal de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel développe une action d'accueil et d'information, publie des brochures valorisant l'offre touristique, assure une présence sur les réseaux sociaux et l'animation du réseau des professionnels du secteur. L'Office de Tourisme Intercommunal inscrit ses actions dans une démarche qualitative, en conformité avec les labels dont il est détenteur : label « Famille Plus » et marque « Tourisme et Handicap ».

En 2020, la crise sanitaire a conduit à une baisse de fréquentation des offices ainsi qu'à une absence quasi-totale de la clientèle étrangère. Pour autant, le territoire a notamment bénéficié d'un accroissement de la clientèle nationale, notamment de proximité (Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

TAXE DE SÉJOUR: RECETTES

de recettes de taxes de séjour

collectées sur le territoire pour

2813 980 nuitées (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens)

visiteurs dans les offices de

de cotisation versée par la

tourisme dont 3500 pour l'OTI

Communauté d'agglomération à

(Hors opérateurs numériques type Airbnb)

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

140771

232400€

Estérel Côte d'Azur

1879025 M€

PUGET SUR ARGENS 155755 € ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS **884343 €** pour 533 068

nuitées

**1247644 €** pour 788768 nuitées

SAINT-RAPHAËL

pour 12145 nuitées R Prefecture

rour 184 750 ruitées

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE

Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

ui soutient le dynamisme et l'attractivité du territoire

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# 15307

attribués par la Communauté d'agglomération

# **Agriculture**

La Communauté d'agglomération travaille à soutenir et développer l'activité agricole de son territoire,

et à répondre aux besoins alimentaires de sa population. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a œuvré en 2020 à plusieurs projets structurants. Elle soutient ainsi la création d'une plate-forme pour circuits courts, véritable « drive fermier » qui sera géré par des producteurs à Puget sur Argens. Elle développe également deux projets de hameaux agricoles, permettant d'assurer la remise en culture de terres actuellement en friche et l'installation d'exploitants sur site. Ces projets se situent à Fréjus (Hameau Saint-Pons, au cœur de la vallée rose), et à Roquebrune-sur-Argens (Hameau des Amandiers, avec plus de 27 ha de terres qui pourraient être remises en culture). La Communauté d'agglomération travaille également, en lien avec les différents intervenants du secteur, à une stratégie globale d'actions sur le foncier agricole de la vallée du Reyran et de la basse Vallée de l'Argens, à accompagner les communes dans la gestion de leurs Zones Agricoles Protégées (ZAP), et envisage l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT), pour renforcer la part des circuits courts dans la consommation locale, notamment à l'échelle de la restauration scolaire.

# 315307€

attribués par la Communauté d'agglomération (remise en culture de la vallée du Reyran et de la basse vallée de l'Argens, hameau agricole de Saint-Pons...)

# 496000€

de subventions de la Région et du Département pour le foncier (projet plateforme agricole)

# 478000€

de subventions de l'Europe pour l'émergence du projet Agriculteurs partenaires



# **Culture**

# Théâtre Intercommunal Le Forum

La Communauté d'agglomération a réalisé et assure, à travers une régie, le financement et la gestion du Théâtre Intercommunal le Forum. Cet équipement culturel d'intérêt communautaire propose une programmation variée et de qualité dans les différents domaines du spectacle vivant. Il soutient également, notamment via des résidences, la création artistique. À travers « Aggloscènes », le Théâtre développe des actions d'Éducation Artistique et Culturelle auprès des scolaires. Il travaille aussi à la médiation culturelle dans le cadre de la politique de la Ville. Il accueille également des événements hors programmation par la location et la mise à disposition de ses espaces. Évidemment, du fait de la crise sanitaire, le Théâtre a vu ses activités fortement réduites au cours de l'année 2020. Toujours en matière culturelle, la Communauté d'agglomération soutient des associations et structures dont les actions présentent un intérêt communautaire.

# 337000€

de recettes (billetterie)

# 21700

spectateurs (8375 places annulées ou reportées)

# %

remplissage

# 3000

jeunes ont bénéficié d'actions culturelles

CHIFFRES POUR LA SAISON 2019-2020

Prefecture

083-20003531**69200116523-16P20161**0615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

aui soutient le dynamisme et l'attractivité du territoire

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# Sport Les équipements et le soutien aux clubs

La Communauté d'agglomération assure la gestion des équipements d'intérêt communautaire que sont le palais des sports Jean-François Krakowski et le stade Eugène Rossi: maintenance technique, planification des événements, sécurité et mise aux normes, coordination et aide à l'organisation des événements. En 2020, dans ce cadre, le service des Équipements Sportifs a notamment passé le marché d'entretien de la pelouse du stade Eugène Rossi (258 000 € sur 4 ans), a réhabilité le chauffage/climatisation des bureaux du palais des sports (114 900 €), a suivi l'avancement du projet de contrôle des accès au palais des sports (54 900 €). En raison de la crise sanitaire, le palais des sports a enregistré une baisse d'heures d'utilisation de 28,64 % et le stade Eugène Rossi de 36 %. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération soutient activement les principaux clubs sportifs intercommunaux (Handball avec le SRVHB, football avec l'Étoile, rugby avec le CARF et volley féminin et masculin) qui font rayonner le territoire. ■

# 3098610 M€

budget de fonctionnement du service

Dontles subventions:

- → 80000€ Étoile FC (football)
- → 1010000 € SRVHB (handball)
- → 280000 € CARF (rugby)
- → 280000 € SRVVB (volley-ball féminin)
- → **75000 €** FVV (volley-ball masculin)

44182 €

budget d'investissement

**55** 

rencontres sportives au palais des sports

29

rencontres sportives au stade Eugène Rossi



# Numérique

La Communauté d'agglomération est en lien avec l'opérateur chargé du développement de la fibre en « zone d'initiative privée » (Fréjus et Saint-Raphaël, développement confié par l'État à Orange) et en « zone d'initiative publique » (Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel, dans le cadre d'une délégation de service public confiée par le département à la société Var Très Haut Débit). Elle veille, dans le cadre de sa compétence, à la bonne mise en œuvre des obligations des intervenants et relaie auprès d'eux les difficultés rencontrées et les attentes des habitants comme des acteurs économiques.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a créé en 2020 une mission « Transformation Numérique du Territoire » dont l'objectif est d'accompagner l'évolution des services de l'agglomération dans leur transformation numérique qui, à terme, représentera un gain de qualité du service rendu et d'efficience de gestion, à travers des actions comme la simplification des procédures internes de l'administration par leur dématérialisation. Un état des lieux des usages numériques des services de la Communauté d'agglomération a été produit et des pistes de travail identifié s autour de 5 axes: l'optimisation de l'existant, l'e-administration,

**39** 

numériaue

point abordés pour actions

solutions pour la transformation

# AR Prefecture

Pe-citoy nneté, l'innovation et l'inclusion numérique.

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE

Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

N E N 3 T T T T T O N ui soutient le dynamisme et l'attractivité du territoire

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-D Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# UNE INSTITUTION mobilisée au service des habitants

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INTERVIENT EN DES DOMAINES ESSENTIELS POUR LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS, DES TRANSPORTS À LA PROPRETÉ, EN PASSANT PAR L'HABITAT.

ELLE LE FAIT AVEC L'OBJECTIF PREMIER DE LA SATISFACTION DES USAGERS ET VISE À APPORTER LE MEILLEUR SERVICE AU MEILLEUR COÛT.



La CAVEM devient Estérel Côte d'Azur Agglomération

AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE
Reçu le 23/06/2021
Publió le 22/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021

# Transport et mobilité

Budget consacré au transport

# 1447809 km

parcourus sur le réseau Agglobus

# 16

lignes urbaines

# 38

services scolaires

# 66

autobus

# 1

circuits en centre-ville par navettes électriques

# 1278746

voyages dont 891390 voyages non scolaires

# 51 km

d'aménagements cyclables sur le territoire (réalisation des communes) « Autorité organisatrice des transports », selon la loi, sur son territoire, la Communauté d'agglomération organise et gère le réseau « Agglobus », qui dessert les 5 communes du territoire. Pour répondre aux besoins des usagers, elle adapte en permanence son offre afin de proposer une meilleure desserte et des services plus pratiques. Le service Transports et Mobilités a également vocation à développer des offres complémentaires de mobilité pour assurer une desserte équilibrée du territoire: vélo, covoiturage, parcs relais, navettes...

Ainsi, en 2020, de nombreuses actions ont été menées pour proposer des services complémentaires à l'offre existante: mise en place d'une navette pour le personnel hospitalier, bornes d'informations voyageurs aux arrêts et sur les écrans des gares routières, lancement de l'application Agglobus sur smartphone, vente en ligne des abonnements scolaires, gratuité du réseau pour tous les personnels soignants et pour tous lors de la semaine Mobilité et la période de Noël.

L'agglomération poursuivra la restructuration de l'offre Agglobus et le contrôle qualité de l'entreprise délégataire en 2021 et effectuera le renouvellement de son parc d'autobus en 2022. Par ailleurs, 2021 verra également l'élaboration du Schéma Directeur Vélo, préalable à une politique renforcée d'aménagements cyclables sur le territoire. La Communauté d'agglomération poursuivra par ailleurs le développement de l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

18

# **Habitat**

La Communauté d'agglomération intervient en matière d'équilibre social de l'habitat, à travers son Programme

Local de l'Habitat qui fixe, pour six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Dans ce cadre, elle accompagne la création de nouveaux logements sociaux sur son territoire, dont elle subventionne la réalisation. En 2020, ce sont ainsi 748 logements qui ont été financés et 268 nouveaux logements qui ont été livrés. De plus, le programme « Rénover pour Habiter Mieux » encourage les propriétaires privés à rénover leur logement grâce à des aides financières et à un accompagnement tout au long de leur projet. 71 projets de rénovation ont été aidés à ce titre, qu'il s'agisse de lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé, à effectuer des travaux de rénovation énergétique ou permettant d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. La Communauté d'agglomération a accordé 187 833 € d'aides dans ce cadre, l'Agence Nationale de l'Habitat 615 515 € et la Région 50 386 €.

Par ailleurs, dans le cadre du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans abrisme, une plateforine territoriale d'accompagnement

ARI legnation nel d'étudier 18 cas pour remédier

2356520 €

de subventions d'investissement réalisées

# 1214 676 € HT

de travaux générés pour les entreprises pour la réhabilitation du parc privé

# 268

logements locatifs sociaux neufs supplémentaires

### 71

logements privés rénovés grâce au Programme « Rénover pour Habiter Mieux »

Un gain énergétique estimé à

49 % sur l'ensemble des projets de rénovation

083-200035313ux2situations de personnes en grande di ficulté. ■

Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021



Elle finance également le traitement et la valorisation des déchets, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), qui assure cette mission.

# La politique de gestion des déchets s'organise autour de trois objectifs stratégiques:

La Communauté d'agglomération gère pour ses villes membres la collecte des déchets ménagers et assimilés, les déchèteries et la propreté urbaine.

- réduire la production de déchets par des actions de prévention et de sensibilisation. À ce titre, la Communauté d'agglomération a lancé son 1er Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, un document qui fixe, pour 6 ans, des objectifs de réduction de la production de déchets ménagers sur le territoire et définit les actions à mettre en œuvre pour y parvenir. Les objectifs sont d'augmenter la part des déchets valorisés à hauteur de 65 % en 2025 et de diminuer la production des déchets ménagers et assimilés par habitant de 10 % entre 2015 et 2025. La Communauté d'agglomération développe aussi, en lien avec les SMIDDEV, des actions de sensibilisation des usagers,
- augmenter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets, grâce aux actions de sensibilisation précédemment évoquées et aussi à la mise en œuvre de dispositifs permettant de renforcer la collecte sélective (ramassage, containers...). Elle travaille aussi à une approche complémentaire des filières de traitement et à favoriser le développement du réemploi à travers des structures d'économie sociale et solidaire,
- garantir la qualité du service public dans une démarche de satisfaction et de confiance des usagers tout en maîtrisant les coûts et intégrant les exigences réglementaires.

Dans cette perspective, de nombreuses actions ont été réalisées en 2020: le remplacement de 17 colonnes de points d'apport volontaire et la création de nouveaux points de collecte, la mise en place de colonnes à ordures ménagères aériennes et enterrées, le déploiement de la collecte des biodéchets dans les cantines scolaires, la réorganisation de la collecte des textiles.

La Communauté d'agglomération assure également pour le compte des villes, en régie directe ou par des marchés, le nettoyage et le balayage des rues.

# 108000

tonnes de déchets ménagers collectés

de déchets valorisés

548

points d'apport volontaire (278 pour le verre, 180 pour le papier, 90 pour les emballages)

215

composteurs vendus

# 30997311€

coût de la collecte des déchets ménagers, de leur traitement et de la gestion des déchetteries

# 8 470 481 €

coût de la propreté urbaine

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# Hygiène et santé

La Communauté d'agglomération intervient, via son service intercommunal, dans plusieurs domaines touchant l'hygiène et la santé:

- la salubrité de l'habitat, à travers des visites visant à vérifier le respect de la réglementation, notamment du Code de la Santé Publique et du règlement Sanitaire Départemental, afin de participer à la lutte contre l'habitat indigne et de prévenir ou faire disparaître dans les logements les nuisances susceptibles de porter atteinte à la santé des occupants ou
- le contrôle du respect des règles d'hygiène alimentaire dans les restaurants ou points de vente à emporter;
- la lutte contre les nuisances sonores: des interventions sont menées lors de nuisances sonores émanant d'activités professionnelles et de musiques amplifiées (tapage nocturne...);
- le contrôle des eaux de baignade pendant la période estivale ainsi qu'une surveillance des réseaux d'eau chaude (dépistage de la légionellose);
- une meilleure couverture vaccinale de la population: des séances de vaccination mensuelles et gratuites sont proposées ainsi que la délivrance des certificats de vaccinations nécessaires pour l'entrée à l'école;
- le contrôle du bon fonctionnement des assainissements non collectifs pour vérifier la conformité des installations et faire effectuer les travaux éventuellement nécessaires.

Par ailleurs, dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le service a pris part à la préparation puis à l'organisation de la vaccination avec la mise en place du centre de vaccination intercommunal à la Base nature de Fréjus ouvert en janvier 2021. ■

analyses des eaux de baignade pendant la période estivale

contrôles du respect des règles d'hygiène alimentaire

# 4200

certificats de vaccinations délivrés

contrôles effectués sur l'assainissement non collectif



# Solidarités, associations et politique de la Ville

La Communauté d'agglomération dispose de trois centres d'accueil et d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe, dont elle a confié la gestion à deux associations: « Les amis de Paola » et « Loge toit ».

Elle développe par ailleurs un soutien actif à de nombreuses associations intervenant, dans une perspective communautaire, en matière sportive, culturelle ou sociale, mais également pour accompagner le développement économique et le soutien à l'emploi.

Enfin, elle coordonne les actions menées en matière de politique de la Ville, politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, dans le cadre d'un « contrat de ville » signé avec l'État, la Caisse d'Allocations Familiales et les communes concernées. Les actions sont articulées autour de trois piliers: « Cohésion sociale », « Emploi et développement économique », « Cadre de vie et rénovation urbaine ». Sur le territoire, l'action se porte en faveur des quartiers « prioritaires » de la Gabelle et l'Agachon et de ceux dits « en veille active »: centre ancien, Sainte-Croix, Villeneuve à Fréjus, Les Logis de l'Aspé et Saint-Sébastien à Saint-Raphaël. 🗖

**32** 

<u>la c</u>ulture, le handicap, la cause animale, la citoyennet ARCIALE Four un montant total de 310320 et l'action

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

26

actions financées au titre de la politique de la Ville pour un total de 272 730 € dont 35 % par la Communauté d'agglomération

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

# UNE INSTITUTION *qui protège*

L'AGGLOMÉRATION PROTÈGE LES HABITANTS DU TERRITOIRE FACE À DES RISQUES TELS QUE LES INONDATIONS MAIS ELLE LES ACCOMPAGNE ÉGALEMENT AU QUOTIDIEN NOTAMMENT EN LEUR GARANTISSANT LA FOURNITURE D'UNE EAU DE QUALITÉ AINSI QUE LE BON FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT, EN VEILLANT À UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE ET EN DÉVELOPPANT UNE VASTE PALETTE D'ACTIONS VISANT À PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR NOTRE ENVIRONNEMENT.

ELLE INTERVIENT ÉGALEMENT POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS NÉCESSAIRES AUX TRAVAUX ET AUSSI POUR ENTRETENIR LES PARCS D'ACTIVITÉS ET SES ÉQUIPEMENTS.



La CAVEM devient

Estérel Côte d'Azur Agglomération

AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021 Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021

Publié le 21/12/2021

# **Inondations**

Le territoire de l'agglomération est régulièrement touché par les inondations. La Communauté d'agglomération est un acteur

majeur de la lutte contre ces inondations, à plusieurs titres.

km de cours d'eau à contrôler et à inspecter

barrages et 1 bassin d'orage sont gérés par l'agglomération

3,67

millions d'euros de dépenses d'investissement dans le cadre de la lutte contre les inondations

2.51

millions d'euros de dépenses de fonctionnement dans le cadre de la lutte contre les inondations

Tout d'abord, elle veille à l'entretien courant des cours d'eau mais aussi des différents ouvrages hydrauliques du territoire. C'est dans ce cadre que s'est déroulée en septembre 2020 la vidange du barrage du Saint-Esprit, situé dans le quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Cette vidange a permis de vérifier l'état des parties immergées du barrage et de lutter contre une espèce hautement invasive d'escargots aquatiques de genre POMACEA présente dans la retenue.

Elle dispose d'un système de surveillance et d'annonces de crues qui a été modernisé encore en 2020, pour davantage de réactivité.

Par ailleurs, elle investit sur d'importants travaux de protection de certains secteurs dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens et des côtiers de l'Estérel, sous l'égide du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA). C'est ainsi que l'année 2020 a vu la finalisation des procédures pour pouvoir entreprendre dès 2021 les travaux de mise hors d'eau du secteur de la Palud, à Fréjus. Par ailleurs, en octobre 2020, les autorisations réglementaires pour la construction de deux ouvrages supplémentaires afin de prévenir les crues de la Garonne ont été obtenues. La construction du bassin de Vaulongue est ainsi prévue pour 2021, tandis que les travaux de construction du barrage de l'Aspé sont programmés en 2022.

Des études ont par ailleurs été poursuivies pour pouvoir, à l'horizon 2022, mettre en œuvre des travaux de lutte contre l'érosion côtière.



# Eau et assainissement

L'agglomération gère la distribution de l'eau ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire.

L'eau potable distribuée sur le territoire est achetée au Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) et sa distribution s'effectue via une délégation de service public confiée à la société Véolia ou en régie (la collectivité assure alors avec son propre personnel la gestion du service de l'eau ou de l'assainissement. Elle procède à l'ensemble des dépenses et à leur facturation à l'usager). Pour leur part, la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées s'effectuent également via une délégation de service public.

En 2020, de nombreux réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été renouvelés. Les rues Jean Giono à Fréjus, Léon Isnard à Saint-Raphaël font partie des secteurs concernés. Des études et des travaux concernant notamment les réservoirs d'eau du Gargalon à Fréjus et du Super Planestel aux Adrets de l'Estérel ont également été lancés.

Par ailleurs, l'année 2020 a vu la signature du contrat de territoire « petit cycle et grand cycle de l'eau » avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Ce contrat s'inscrit dans les objectifs fixés par le 11e programme de l'Agence de

Teau intitule « Sauvons Teau! » et se compose de 47 actions pour un montant AR Prefecture avoisinant les 17 millions d'euros dont 33 % sont financés par l'Agence de l'eau. ■

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

de réseau d'eau potable

réservoirs d'eau potable

stations d'épuration

677 km

de réseau de collecte d'eaux usées

46

millions de m³ d'eaux usées traitées

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# **Environnement**

En matière de protection et de mise en valeur du riche environnement de notre territoire, la Direction Environnement et Développement Durable de la Communauté d'agglomération intervient autour de trois axes majeurs.

Tout d'abord, la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces protégées, terrestres et marines. L'observatoire marin de la Communauté d'agglomération a accompagné en 2020 un phénomène rare avec la naissance de 70 tortues sur les plages de Fréjus. L'année 2020 a notamment été l'occasion de lancer le Schéma territorial de restauration écologique et les études du projet « Cap Roux 2023 ». Le cantonnement de pêche du Cap Roux est une réserve marine de 450 hectares, situé au pied du massif de l'Estérel. Les gardes du littoral s'occupent pour leur part de la préservation des milieux naturels, des paysages et de l'intégrité des Étangs de Villepey. Ces étangs, propriété du Conservatoire du littoral, sont gérés par la Communauté d'agglomération depuis 2019. En 2020, plus de 1000 personnes ont découvert ce site lors des Journées Mondiales des Zones Humides. Enfin, le territoire compte plusieurs sites du réseau européen Natura 2000 visant à conserver la biodiversité: Embouchure de l'Argens, Estérel, Val d'Argens aval, Plaine et Massif des Maures. Les animateurs Natura 2000 du service biodiversité de la Communauté d'agglomération, gèrent au quotidien l'ensemble de ces territoires en alliant protection de la biodiversité, développement économique et bien être socio-culturel.

La Direction mène également une action volontariste en matière de lutte contre les nuisibles, notamment à travers des campagnes contre la prolifération des moustiques tigres, des chenilles processionnaires du pin et du charançon rouge du palmier. Ces nuisibles ont un impact sur le quotidien des habitants et l'agglomération s'est investie dans cette lutte depuis plusieurs années. Ces campagnes concernent le traitement des lieux impactés, mais également une sensibilisation des habitants. Un numéro vert a été mis en place pour leur information : 0 800 10 40 11.

Enfin, des actions sont menées en matière de sensibilisation au Développement Durable, telles que l'élaboration de sessions de sensibilisation au développement durable à destination des agents de la collectivité et des 5 communes de la Communauté d'agglomération ainsi que l'élaboration du rapport annuel du Développement Durable. La Communauté d'agglomération travaille aussi, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), à des actions visant à limiter l'impact du territoire sur le climat, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la production d'énergies renouvelables, mais aussi à réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique. À cette fin, le PCAET comporte un programme de 48 actions étalées sur 6 années.

# 15088

ha en animation complète dont 7200 ha d'espace marin -Site Natura 2000 de l'Estérel

# 2450

gîtes larvaires cartographiés, contrôlés et traités régulièrement dans le cadre de la campagne de démoustication

# 6132

palmiers publics/privés traités fin 2020 dans le cadre de la lutte contre le charançon

### 228

nids échenillés et éliminés dans le cadre de la lutte contre la chenille processionnaire du pin

### 1021

participants pour les Journées Mondiales des Zones Humides

# AR Prefecture

Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021 nagenient

> Pour garantir un aménagement équilibré du territoire dans le cadre d'une vision globale et prospective, la Communauté d'agglomération est engagée dans divers schémas stratégiques d'aménagement du territoire. Son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), approuvé en 2017, est le document d'urbanisme structurant de l'agglomération. Il intègre l'ensemble des autres schémas élaborés à l'échelle de la Communauté d'agglomération comme le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains ou encore le Plan Climat Air-Energie Territorial.

> Au cours de l'année, la Communauté d'agglomération a engagé deux démarches de modification de ce schéma. La première modification du SCoT permet au site du Pôle du Safari d'accueillir une activité liée au développement économique, en lieu et place d'habitat. La seconde modification du SCoT permet de compléter les conditions de réalisation du nouvel itinéraire routier Fréjus-Colombier/Puget sur Argens-A8 et de préciser l'aménagement des secteurs qu'il dessert avec notamment la route-digue du parc d'activités de la Palud en protection contre les inondations.

> La mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme des Adrets de l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrunesur-Argens a fait l'objet d'avis et d'un travail d'étude et d'accompagnement avec l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var.

> Le SCoT de la Communauté d'agglomération s'inscrit en compatibilité avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET), approuvé par arrêté du Préfet de Région le 15 octobre 2019. Il s'agit d'un document d'urbanisme obligatoire produit par la Région. Tout au long de l'année 2020, les techniciens et les élus ont bénéficié de formations sur le SRADDET et sur ses différentes thématiques.

> L'aménagement passe également par le déploiement de la fibre optique qui s'est poursuivi tout au long de l'année. L'institution accompagne le développement de la fibre optique sur le territoire tant en zone d'initiative privée, regroupant Fréjus et Saint-Raphaël, confié à l'opérateur Orange, qu'en zone d'initiative publique pour Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Les Adrets de l'Estérel. Cette seconde zone entre dans le cadre d'une délégation de service public confiée par le Département à l'opérateur Var Très Haut Débit, avec des financements de la Communauté d'agglomération.



# Foncier et travaux

La Communauté d'agglomération est chaque année amenée à procéder à des acquisitions et ventes de terrains dans le cadre

de ses projets de développement économique, de lutte contre les inondations, de renforcement du réseau de déchèteries ou encore de travaux d'amélioration ou d'extension des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement. Les projets engagés en 2020 ont notamment porté sur la réalisation des réservoirs d'eau évoqués dans la partie eau et assainissement, mais aussi sur des travaux de voirie pour l'accès à la déchèterie et à la station d'épuration du Reyran à Fréjus. Par ailleurs, des chantiers sont régulièrement réalisés dans les parcs d'activités pour remettre en état la voirie, améliorer l'éclairage public notamment avec des ampoules LED ou encore y créer des places de parking et des espaces verts.

La Communauté d'agglomération se charge également de l'entretien de certains équipements et bâtiments de l'agglomération. En 2020, un nouvel escalier mécanique a été installé à la gare SNCF de Saint-Raphaël, des travaux d'entretien de l'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage ont été réalisés, des études concernant les travaux à réaliser dans les déchèteries du territoire ont été achevées, et des travaux d'entretien courant notamment sur l s importants bâtiments communautaires que sont le théâtre intercommunal

Forum, le Palais des Sports Jean-François Krakowski ou le stade Eugène ossi ont été réalisés. 🗖

montant des acquisitions foncières

AR Prefecture

en 2020

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# DES MOYENS à la hauteur des enjeux

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ADAPTE ET ORGANISE SES MOYENS AVEC DES SERVICES SUPPORTS PERFORMANTS: FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, INFORMATIQUE, COMMANDE PUBLIQUE.

UNE ADMINISTRATION QUI SE VEUT EFFICIENTE AFIN D'APPORTER UN SERVICE OPTIMISÉ AUX HABITANTS.



La CAVEM devient Estérel Côte d'Azur

**Agglomération** 

AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021



Le service Finances de la Communauté d'agglomération a pour mission première la préparation, la gestion et le suivi des budgets de l'établissement: budget principal et budgets annexes. Ces documents regroupent l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'année.

# Quatre étapes majeures ponctuent l'année:

- → le Débat d'Orientations Budgétaires, où sont discutés les grands axes des budgets;
- le vote du Budget Primitif;
- → les Décisions Modificatives, pour ajuster les prévisions initiales lorsque nécessaire;
- → le Compte Administratif, qui dresse l'état de la réalisation du budget de l'exercice écoulé.

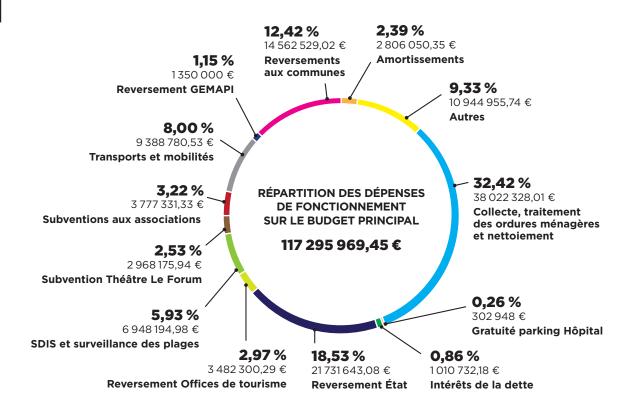
Outre la préparation, le service assure l'exécution quotidienne du budget, gère la dette et la trésorerie, les subventions, la politique tarifaire, les relations fournisseurs / débiteurs...

Le service réalise régulièrement des études et des analyses prospectives et rétrospectives financières et fiscales, élabore des tableaux de bord, des indicateurs de gestion, supervise, contrôle et met à jour les régies de recettes. Il intervient également en conseil pour les services.

Il traite chaque année près de 6 900 mandats de paiement qui font l'objet en amont de bons de commande qui sont systématiquement vérifiés. Le service s'assure, dans un premier temps de la disponibilité des crédits au budget, puis contrôle l'imputation comptable de ces bons de commande. À réception, chaque facture est transmise au service concerné pour visa (contrôle du service fait) puis retourné pour mandatement au service financier.

La Communauté d'agglomération regroupe 7 budgets: Budget Principal, Budget annexe de l'Eau, Budget annexe de l'Assainissement, Budget annexe Zones d'activités, Budget annexe Capitou, Budget annexe GEMAPI, Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal.





# AR Prefecture

Publié le 21/12/2021

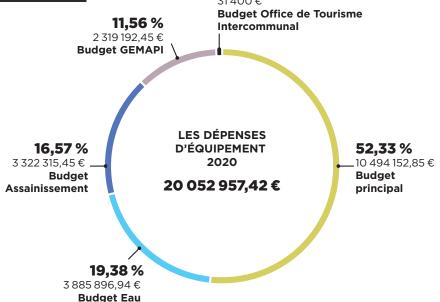
mandats de paiement en 2019 (6000 en 2018)

1700

titres de recettes en 2019 (2400 en 2018)

+ de 100

associations subventionnées pour un montant de plus de 3770000€



# En 2020, les dépenses d'équipement s'élèvent à plus de 20 millions d'euros sur l'ensemble des différents budgets.

L'année 2020 a également été marquée par le dépôt de candidature auprès du ministère des Comptes Publics pour participer à l'expérimentation du compte financier unique: la candidature a été retenue pour 2021. Ce compte financier unique a vocation à remplacer le compte administratif et le compte de gestion. Sa mise en place a pour but d'offrir une meilleure lisibilité et transparence des comptes au service d'une meilleure information financière des élus et des citoyens. ■



Le Secrétariat général est chargé de la préparation et du suivi des réunions des assemblées (Conseils et Bureaux communautaires), mais également de l'accueil, de la gestion du courrier, des achats généraux, de l'envoi des actes au contrôle de légalité, de l'élaboration des registres et de l'archivage.

bureaux communautaires et 88 délibérations approuvées

conseils communautaires et 174 délibérations approuvées

décisions et 8 arrêtés transmis au contrôle de légalité des actes administratifs et des marchés publics

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



# Ressources humaines

La gestion des ressources humaines de la Communauté d'agglomération est mutualisée avec la ville de Saint-Raphaël. Au-delà de la gestion du parcours professionnel et de la rémunération de chaque agent, l'équipe apporte un appui transversal à l'ensemble des services pour toutes les questions relevant de la gestion des relations humaines et professionnelles: recrutement, accueil des nouveaux arrivants, mobilité interne, formation, relations sociales (Comité Technique) et sécurité au travail.

En 2020, la masse salariale de l'agglomération représente 10 871 673 €, soit une évolution de 2,19 % par rapport à 2019.

# Elle est répartie sur quatre budgets:

- → Budget principal: 9667364 €.
- → Budget assainissement: 457 685 €.
- → Budget Office de Tourisme Intercommunal: 64044 €.
- → Budget GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations): 682 578 €.

En 2020, 21 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 99 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Concernant la formation des agents, l'année 2020 a été impactée par l'épidémie COVID-19 et de nombreuses formations ont été annulées. Pour autant, 71 agents ont suivi une formation sur 225 jours.

# Les principales actions 2020 :

- → Poursuite de l'application du protocole du 1<sup>er</sup> janvier 2017 relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans la fonction publique territoriale.
- → Mise en place du protocole sanitaire pour l'ensemble du personnel du fait de l'épidémie COVID-19.
- → Formation de sensibilisation et de prévention à la radicalisation organisée pour l'ensemble des agents.

# Les perspectives 2021 :

- → Poursuite de la modernisation des parcours professionnels.
- → Révision du protocole du temps de travail.
- → Poursuite de la mutualisation inscrite dans le Pacte de gouvernance.
- → Mise à disposition de personnels de l'établissement et des cinq communes pour assurer le fonctionnement des deux centres de vaccinations.
- → Développement d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
- → Mise en place d'une cellule de lutte contre les harcèlements et les violences au travail.

# 240 agents au total

**92** en filière administrative

146

en filière technique

1

en filière culturelle

1

en filière animation

# AR Prefecture

Publié le 21/12/2021

ordinateurs supplémentaires pour le télétravail

# Informatique

Le service Informatique contribue aux objectifs stratégiques de la Communauté d'agglomération en gérant le parc et les moyens informatiques, en administrant et développant le réseau informatique et en proposant des services facilitant le quotidien des utilisateurs. Il apporte aussi un soutien technique aux projets, pour l'ensemble de l'établissement.

Dans le contexte de la crise COVID-19, le service Informatique a ainsi contribué aux actions de soutien aux entreprises du territoire par la mise en place d'un guichet unique et d'un numéro vert spécial COVID: 0800711241.

L'installation de matériel informatique et téléphonique à la Maison de l'Économie située au Château Gallieni à Fréjus a permis aux agents des collectivités d'aider les entreprises locales dans leurs démarches administratives. Un site web a été créé pour permettre aux partenaires externes de réserver les salles mises à leur disposition.

# Commande publique

La Commande publique est chargée de la passation des marchés publics et des Délégations de Service Public.

Ce service intervient en amont dans l'aide à la préparation des marchés (définition des besoins, architecture des procédures à lancer) mais il est également sollicité pour permettre des modifications de marchés en cours.

La Commande publique œuvre exclusivement au profit des autres services de la Communauté d'agglomération, ou dans le cadre de groupements de commande avec d'autres collectivités ou entités, pour permettre une mutualisation des achats à même de générer des économies.

Afin de gagner en efficacité, le service travaille à améliorer la transmission par voie dématérialisée de ses marchés au contrôle de légalité et à la mise en œuvre d'un nouveau parapheur électronique permettant l'utilisation et l'exploitation des formulaires pouvant être signés plusieurs fois. ■

marchés lancés

33

avenants passés

demandes de précisions aux candidats lors des différentes procédures

décisions prises pour conclure ou avenanter des marchés

**78** 

demandes de sous-traitances remises par les titulaires des marchés

# AR Prefecture

083-200035319-20210623-C\_20210615\_70-DE Reçu le 23/06/2021

Publié le 23/06/2021

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021

# **Notes**

# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



# AR Prefecture

083-218301075-20211216-DEL1612202136-DE Reçu le 21/12/2021 Publié le 21/12/2021



La CAVEM devient **Estérel Côte d'Azur Agglomération**